

Groupe « Unis pour Joinville-le-Pont »

Question diverse pour le Conseil Municipal du 16/05/2017

Monsieur le Maire,

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « Marne-Confluence » est à l'Enquête Publique, depuis le 18 avril dernier, et jusqu'à vendredi prochain 19 mai 2017. Ce SAGE fixe la politique de l'eau sur le bassin versant de la Marne inférieure, depuis Vaires/Marne jusqu'à la confluence avec la Seine à Charenton. C'est un document de planification opposable aux tiers, qui s'impose aux documents de plus bas niveau, tels les Plans Locaux d'Urbanisme.

Je m'étonne de ce que notre commune de Joinville ne donne pas, en tant que personne morale, par l'intermédiaire de son Conseil Municipal, son avis sur ce projet important, maintenant finalisé. Je n'oublie certes pas que le 16 février 2016, nous avons donné, sans la moindre remarque, un avis favorable au projet en voie d'achèvement (seul, je m'étais alors abstenu). Je ne pense pas que mes collègues en aient alors bien mesuré les enjeux, et je rappelle qu'en dehors du vote formel des rapports annuels du syndicat « Marne Vive », notre Conseil a été tenu dans l'ignorance des travaux qui, après de trop long délais, ont enfin permis d'aboutir à ce projet.

C'est en fait l'Avis de l'Autorité Environnementale qui permet de comprendre les carences du dossier initial, et sa présentation peu à même de permettre son appropriation aisée par le public qu'on fait pourtant mine de consulter. Et c'est le Mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale qui permet de réellement comprendre les enjeux et les arbitrages effectués en amont, qui sinon auraient été inconnus du public. On y trouve la synthèse des trois scénarios qui ont été étudiés (qui sinon seraient restés ignorés) :

- 1° Mobiliser les forces vives et créer du lien pour être exemplaire,
- 2° Un SAGE interventionniste pour redonner toute sa place à l'eau dans le territoire,
- 3° Un engagement pour faire de l'eau et des milieux aquatiques un atout pour le développement du territoire.

Pour chacun sont exposés la philosophie d'ensemble, les actions emblématiques, les atouts, mais aussi les faiblesses, les risques, et les conditions requises pour son succès. Les continuités écologiques, la renaturation des berges... sont dans les scénarios 1 et 2. Mais c'est le scénario 3, mettant en avant le « développement », qui a été retenu pour le SAGE. Il met en avant l'objectif de baignade en Marne... mais on apprend grâce aux documents complémentaires que la légitimité du SAGE n'est pas acquise sur le sujet ... et surtout que les risques sont grands, sans mobilisation politique, que ces engagements restent de simples vellétés !

Je vous demande donc ce soir :

- **Pourquoi vous n'avez pas jugé opportun que nous ayons un débat sur ces trois scénarios et que nous donnions notre avis sur le scénario n°3 qui a été retenu pour être mis à l'enquête ;**
- **Pourquoi vous préférez le scénario n°3 aux deux autres.**

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Michel LAVAL
Conseiller municipal
UNIS POUR JOINVILLE-LE-PONT